



commandement de payer multiples

Par **Chris18**, le **07/06/2020** à **18:10**

Bonjour, suite à une séparation et ayant été radié de la banque créancière à cause d'une indivision je suis donc sous le coups d' une saisie pour vente immobilière depuis bientôt 10 ans . Je remboursais par contre directement à l' huissier pour faire patienter en vue de pouvoir racheter la maison . Or il a fallu attendre car la radiation de la banque s'était accompagnée d'un interdit bancaire . Pour arranger cela je suis victime d'un AT assez grave il y a 2 ans conduisant à une inaptitude . Donc re délai pour retrouver un emploi et donc un prêt pour rachat . Mais je continue à payer et malgré les commandement qui se succèdent la banque semble se contenter de la situation . Or ce mois ci tout s'accélère, changement d' huissier et demande expresse de rembourser avant saisie immédiate . Ai-je un recours sachant que j' ai déjà remboursé une certaine somme et que je ne veux pas perdre ma maison ?